

Des aspirations nouvelles: résultats d'un sondage

En avril 1971, le groupe « Evolution de la condition de la femme »¹ effectuait un sondage d'opinion auprès des membres du personnel universitaire de Louvain. Le questionnaire portait sur les problèmes soulevés par les nouvelles formes d'insertion sociale, politique, religieuse et professionnelle de la femme; il demandait aux personnes interrogées de situer leurs attitudes face à cette évolution et de définir leurs opinions vis-à-vis de l'éducation à donner aux filles et aux garçons compte tenu de cette évolution².

Un échantillon de la population fut établi en se basant sur la liste d'adresses publiée par l'université. Cinq cent septante questionnaires furent envoyés à des couples dont un des conjoints au moins appartenait au personnel universitaire, touchant ainsi un peu plus d'un cinquième de la communauté. Chaque conjoint répondait individuellement au questionnaire prévu pour l'homme et pour la femme. Ce double questionnaire devait permettre de donner un éclairage plus complet à des problèmes trop souvent traités par des femmes seulement. Des questionnaires furent également envoyés à quelques célibataires. On obtint 30 p.c. de réponses et au dépouillement il s'avéra que le sondage avait touché aussi bien les facultés des sciences exactes que celles des sciences humaines et qu'il était possible de tenir compte des différences d'âge et de carrière.

**

Il se dégage du sondage certains éléments qui méritent d'être soulignés : le milieu touché semble assez généralement favorable à une plus grande intégration de la femme dans la société; les femmes souhaitent un épanouissement personnel dans des engagements qui débordent les limites du foyer et la plupart des maris partagent cette opinion.

Le travail professionnel de la femme est considéré comme épanouissant pour elle-même et par voie indirecte pour toute la famille. Cette idée est exprimée aussi bien par les femmes qui travaillent que par celles qui souhaiteraient le faire, ultérieurement ou éventuellement.

La recherche confirme une thèse déjà souvent exprimée, à savoir que la possession d'un diplôme à qualification élevée incite les femmes à exercer une activité professionnelle et surtout à la conserver aux âges où les charges de famille sont les plus importantes, c'est-à-dire de 25 à 35 ans³. Ceci se marque nettement dans l'échantillon fourni par le sondage : 71,1 p.c. des femmes possédant un diplôme universitaire sont professionnellement actives,

1. Groupe de travail informel et mixte constitué de membres de la communauté universitaire de Louvain.

2. Le présent article n'abordera pas les problèmes posés par l'éducation des filles et des garçons.

3. Fr. Guelaud-Leridon, *Recherches sur la condition féminine dans la société d'aujourd'hui*, INED, Cahier n° 48, p. 76.

et dans la classe d'âge de moins de 35 ans, ce pourcentage s'élève même à 83,3 p.c., avec une charge d'enfants de 1,6 enfant, en moyenne.

REPARTITION DES FEMMES SELON L'ACTIVITE ET LE DIPLOME

Diplôme	Femmes professionnellement actives	Femmes au foyer	Total
Etudes secondaires	3	6	9
Etudes techn. sup.	8	21	29
Etudes universitaires	27	11	38
Etudes non renseignées	—	8	8
Activité et études non renseignées	—	—	1
Total	38	46	85

Le nombre de femmes professionnellement actives est élevé dans le milieu interrogé : 38 sur 85, soit 44,7 p.c.⁴. Parmi celles-ci, 16 travaillent à temps plein, 22 à temps partiel. Les 4 femmes célibataires interrogées ont une activité professionnelle à temps plein et deux d'entre elles possèdent un diplôme universitaire.

Le nombre de femmes dont le diplôme dépasse celui des études secondaires est également élevé : 67 sur 85 femmes interrogées, soit 79,7 p.c., et dans la moitié des cas, le diplôme est de niveau universitaire.

REPARTITION DES FEMMES SELON L'ACTIVITE ET L'AGE

Classe d'âge	Femmes professionnellement actives		Femmes au foyer
	temps plein	temps partiel	
— de 35 ans	10	13	14
35 à 49 ans	4	7	28
50 ans et +	2	2	2
âge non mentionné	—	—	2
Total	16	22	46

Dans la classe d'âge des moins de 35 ans, 23 sur 37 soit 62,1 p.c. sont au travail, et c'est dans cette catégorie que le pourcentage de femmes travaillant à temps plein est le plus élevé. Par contre, dans la classe d'âge suivante, la proportion est inversée. Nous constatons un net clivage entre les deux premières classes d'âge. Les femmes de moins de 35 ans profitent peut-être de circonstances plus favorables à l'exercice d'une profession et de plus elles

4. Le taux national d'activité féminine se situe à 33,6 p.c.

ont reçu une meilleure formation professionnelle : 15 ont un diplôme universitaire.

L'enquête met aussi en relief le fait que le taux d'activité des femmes décroît au fur et à mesure que s'élève le nombre d'enfants : la diminution se marque nettement à partir du troisième enfant. Cette constatation n'a rien de neuf, mais il faut aussi faire remarquer que le niveau d'occupation des femmes ayant deux enfants reste assez élevé. Or, on peut estimer que c'est à des familles de cette dimension que l'on aura de plus en plus affaire à l'avenir⁵.

La presque totalité des femmes professionnellement actives le sont dans le secteur tertiaire : université, enseignement secondaire, etc. Comme le dit E. Sullerot⁶, « Du point de vue statut, le secteur tertiaire est celui où l'on trouve les meilleures réussites féminines ». Ceci expliquerait que dans le sondage, peu de femmes actives se plaignent de discrimination au niveau des rémunérations, même si elles sont moins optimistes quant à leurs chances de promotion.

La qualification et l'insertion dans le secteur tertiaire expliquent peut-être aussi pourquoi dans le sondage, 63,2 p.c. des femmes actives déclarent travailler principalement par goût du métier et intérêt pour le travail, alors qu'une enquête récente faite en Belgique sur l'ensemble des travailleuses, fait apparaître que dans 69 p.c. des cas, la motivation du travail est d'ordre économique et dans 6 p.c. des cas seulement par goût ou intérêt du travail⁷.

Aussi bien dans les faits que dans les opinions, les femmes se prononcent en grand nombre pour le travail à temps partiel, ce qui doit permettre à leurs yeux de réaliser un équilibre favorable entre travail professionnel et vie familiale. C'est sans doute une solution très pragmatique qui risque de réserver aux femmes des emplois sans grande responsabilité ni promotion. Cependant, cette forme de travail pourrait s'insérer dans un contexte plus général d'aménagement des horaires et d'accroissement des loisirs, valable pour les hommes et les femmes.

**

Les réponses des *femmes au foyer* laissent transparaître un certain malaise : 15 p.c. seulement souhaitent se consacrer exclusivement à leur foyer; cet avis est partagé par leur mari.

Un grand nombre de femmes au foyer trouvent leur présence bénéfique

5. H. Hanquet, *Travail professionnel des femmes et mutations sociales*, éditions Vie Ouvrière, 1972.

6. E. Sullerot, *L'emploi des femmes et ses problèmes dans les Etats membres de la Communauté Européenne*.

7. E. Vogel, *Enquête sur les travailleurs de la Communauté Européenne*, rapport belge.

pour leur famille, mais y voient peu d'intérêt pour elles-mêmes. Leurs maris expriment en majorité les mêmes opinions et reconnaissent que cette situation limite les possibilités d'épanouissement de leurs épouses.

L'ensemble des femmes au foyer réclament plus d'organisations culturelles, plus de possibilités de travail à temps partiel. Elles supportent moins bien les absences pour cause professionnelle de leur conjoint, sans doute parce qu'elles attendent davantage de lui sur le plan de la relation humaine et de l'ouverture au monde. L'image de la femme exclusivement vouée au foyer évolue.

Dans cet ordre d'idée, il est important de souligner qu'un grand nombre de femmes interrogées expriment un désir d'ouverture intellectuelle et culturelle, insistent sur la valeur des tâches à caractère social et souhaitent la reconnaissance de la fonction sociale de la maternité.

Les hommes et les femmes atteints par ce sondage souhaitent consacrer davantage de temps et un temps qualitativement meilleur à la famille; ceci nous porte à souligner la prise de conscience par un grand nombre de la nécessité d'un nouveau partage des rôles familiaux. Un tiers des hommes interrogés avoue concilier difficilement la vie professionnelle et la vie familiale, une majorité de femmes souhaite une ouverture au-delà du foyer et opte pour le travail à temps partiel. Ces hommes et ces femmes envisagent des engagements professionnels et familiaux qui ménagent davantage l'équilibre personnel et permettent à la fois une participation sociale et l'exercice de leur rôle de parents dans une optique renouvelée⁸.

8. Le texte complet de cette étude peut être obtenu en s'adressant au « Groupe Evolution de la condition de la femme », Av. des Jockeys 13, 1150 Bruxelles.